



DOCUMENT DE COMMUNICATION RELATIF A L'ESPACE ETHIQUE EN SANTÉ MENTALE DU GHT INTÉGRÉ DANS LE SITE DU GHT

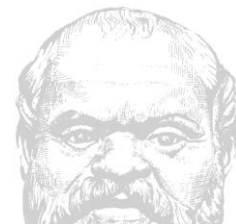
I. GENESE DU PROJET DE CRÉATION DE L'ESPACE ETHIQUE EN SANTÉ MENTALE DU GHT

La démarche éthique est issue d'un travail de réflexion mené sur les pratiques de soin et d'accompagnement des patients en psychiatrie sur l'ensemble des quatre établissements publics de santé mentale du GHT de Psychiatrie Nord-Pas-de-Calais. Chaque établissement disposait d'un comité d'éthique depuis plusieurs années. La création du Groupement Hospitalier de Territoire, en 2018, a impulsé une dynamique commune nouvelle et a entraîné un souhait des acteurs des différents comités de créer un espace éthique commun : **l'Espace Éthique en Santé Mentale du GHT Psychiatrie Nord Pas-de-Calais**.

Dans le cadre d'une démarche de soins, il s'agit en tant qu'acteurs du GHT, d'interroger nos comportements vis-à-vis des patients et de les confronter aux valeurs et aux règles en vigueur dans les actes et pratiques de notre métier et de notre discipline.

Nos valeurs fondatrices, à mobiliser et mettre en œuvre face aux situations problématiques que nous rencontrons, sont en particulier : le respect inconditionnel de la personne humaine, la responsabilité vis-à-vis d'autrui, le respect de la liberté, de l'autonomie, de la justice, de l'équité, le souci du plus faible, la préservation de la santé et de la vie, la solidarité et toutes les valeurs qui fondent le service public de la République Française et de l'Union Européenne.

Au sein du GHT, nous avons voulu aller plus loin et bâtir des outils, afin de regarder régulièrement nos pratiques certes, mais aussi afin de se poser des questions avec méthode et **d'élaborer collectivement des réponses éthiquement viables**. Par conséquent, par décision du Directeur de l'Etablissement support du GHT, a été créé l'Espace Éthique en Santé Mentale (EESM) du GHT psychiatrie du Nord-Pas-de-Calais en 2019.



II – RAPPEL DU CONTEXTE DE LA MISE EN PLACE D’UN ESPACE ETHIQUE DANS LE CADRE DU GHT

L’Espace Ethique en Santé Mentale (EESM) est une instance consultative du GHT.

Il a pour objet d’accompagner les services qui le sollicitent pour analyser les problématiques de soins liées aux conflits de valeurs et de règles.

L’expression d’une décision la plus juste possible pour le patient, les professionnels de santé mentale, fidèle aux valeurs du service public, est attendue.

- Une structuration par Monsieur LEKCZYNSKI, Président, en collaboration avec Monsieur SANCHEZ, Philosophe Ethicien de l’organisme de Formation Socrates de 2019 à 2021.
- 2021 : Formation de deux jours des membres de l’Espace Ethique du GHT
- 2022 : Mise en œuvre effective à raison de 4 séances par an (une par trimestre le vendredi de 17 heures à 21 heures) organisée sur les 4 établissements du GHT.
- 2025 : Fin du mandat des membres.
- Fin 2025 : Poursuite de l’accompagnement méthodologique, de l’animation et de la co-organisation de l’Espace Ethique en Santé Mentale du GHT Psychiatrie Nord-Pas-de-Calais avec l’organisme de Formation SOCRATES validée dans le cadre des marchés publics.

➤ 3 types de prestations possibles :

1. Animation de l’Espace Ethique du GHT 4 fois par an sur chaque établissement du GHT pour les structures sanitaires et 2 fois par an pour les structures médico-sociales ;
2. Proposition de conférence au sein du GHT ;
3. Proposition de Café Ethique sur un thème fédérateur.

III – ACTIONS RÉALISÉES EN 2026

- Janvier 2026 : Appel à candidatures du 7 Janvier au 31 Janvier
 - ❖ Sollicitation des membres actuels
 - ❖ Identification des catégories socio-professionnelles à solliciter pour appel à candidature
 - ❖ Mars 2026 : Désignation des membres titulaires et suppléants
- Mai 2026 : Formation des membres : **« La réflexion Ethique : la susciter pour la favoriser »**
deux sessions de formation identifiées les 6 et 7 mai et les 20 et 21 mai 2026
- Rappel du mode opératoire :
 - Saisine d’un ou plusieurs professionnels d’un établissement du GHT ;

- Choix de la saisine;
- Préparation de la séance par Madame BOURGEOIS, Directrice des Soins, Présidente de l'Espace Ethique du GHT avec Monsieur SANCHEZ ;
- Animation par Monsieur SANCHEZ des séances de l'Espace Ethique conformément à la méthodologie proposée ;
- Rédaction d'un Compte-Rendu ou avis à l'issue de chaque séance et envoi à l'équipe concernée ;
- Proposition d'accompagnement par deux membres de l'Espace Ethique des avis rendus par le Comité aux équipes concernées depuis 2025 ;
- Diffusion des avis sur le site Espace Ethique du GHT par Madame LEGRAND
- Création d'un Espace Ethique du GHT spécifique aux structures Médico-Sociales :
 - 2 réunions par an.
- Rédaction d'un Rapport d'Activité Annuel.
- Validation de la Politique de l'Espace Ethique et du règlement de fonctionnement dans les instances du GHT de Mars 2026.
- Décision de nomination de Madame Eliane BOURGEOIS, Directrice des Soins chargée de la Coordination Générale des Soins de l'EPSM Val de Lys-Artois, en tant que Présidente de l'Espace Ethique en Santé Mentale, par Monsieur Bruno GALLET, Directeur de l'Etablissement support du GHT le 30 Avril 2026 ;
- Signature de la philosophie de l'Espace Ethique en Santé Mentale par Monsieur Bruno GALLET, Madame BOURGEOIS et les membres de l'EESM ;
- Création du site dédié avec Madame Anne-Sophie LEGRAND, Directrice de la Communication du GHT.

Dates des 4 séances de 2026 de l'Espace Ethique du GHT pour les structures sanitaires :

- ❖ 13 Mars : 17 h à 20 h – EPSM Agglomération Lilloise
- ❖ 19 Juin : 17 h à 20 h – EPSM Val de Lys-Artois
- ❖ 2 Octobre : 17 h à 20 h – EPSM des Flandres
- ❖ 4 Décembre : 17 h à 20 h – EPSM Lille Métropole

Dates des 2 séances de 2026 pour les structures médico-sociales :

- ❖ 6 Février : 17 h à 20 h – EPSM des Flandres
- ❖ 11 Septembre : 17 h à 20 h – EPSM Lille Métropole

DOCUMENT DE TRAVAIL